



SOMMAIRE

Communication sur le progrès 2016

Page 3

Renouvellement de l'engagement d'Operae Partners au Pacte Mondial des Nations Unies

Page 4

Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE)

Page 5

Rappel des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies

Pages 6 - 7

Droit de l'homme : comment ces principes sont mis en application chez Operae Partners ?

Pages 8 - 9

Normes internationales du travail : comment ces principes sont mis en application chez Operae Partners ?

Pages 10 - 12

Environnement : comment ces principes sont mis en application chez Operae Partners ?

Page 13

Lutte contre la corruption : comment ces principes sont mis en application chez Operae Partners ?

Renouvellement de l'engagement d'Operae Partners au Pacte Mondial des Nations Unies



The Global Compact Office United Nations Room S-1881 New York, N.Y. 10017 USA

Le 30 avril 2016

Objet: Communication sur le progrès 2016

Madame, Monsieur,

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies il y a plus de deux ans maintenant, Operae Partners s'est engagé à intégrer et à respecter les grands principes fondamentaux du Global Compact. Notre stratégie d'entreprise nous a permis d'appliquer ces principes depuis toutes ces années et nous nous engageons à les diffuser sur le long terme.

Cette année, nous avons mis en œuvre un certain nombre d'initiatives afin de nous imprégner des valeurs transmises par le Global Compact des Nations Unies, et vous invitons à partager les principales actions menées au cours de l'année écoulée, au travers de notre « Communication sur le progrès 2016 ».

Au nom de l'ensemble des collaborateurs d'Operae Partners, je suis heureuse de renouveler notre engagement et vous assure de notre soutien aux dix principes fondamentaux relatifs aux droits de l'Homme et du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marie-Pia IGNACE

CEO

www.operaepartners.com

aL

OPERAE PARTNERS

Siège Social 22B, allée des Hêtres 93340 Le Raincy Tél.: +33(0) 1 40 05 96 88 SAS au capital de 167 500 euros immatriculée au RCS Bobigny sous le n°498 631 050 00016 Etablissement 30, rue de Cambrai 75019 Paris Tél.: +33(0) 1 40 05 96 88 SAS au capital de 167 500 euros immatriculée au RCS Paris sous le n°498 631 050 00040



Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE)

Entreprise adhérente depuis le 4 mars 2014, Operae Partners confirme son soutien aux dix principes du Pacte Mondial, relatifs aux droits de l'homme, aux conditions de travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

L'initiative des Nations-Unies correspond pleinement à la culture d'entreprise d'Operae Partners et aux valeurs soutenues par son équipe dirigeante et l'ensemble de ses collaborateurs.

Dans le cadre de sa deuxième communication sur le progrès, Operae Partners présente les actions réalisées au cours de cette année.

Le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption.





Rappel des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies

DROITS DE L'HOMME

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Principe 6: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

ENVIRONNEMENT

Principe 7: Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Droit de l'homme

Comment ces principes sont mis en application chez Operae Partners?

Principe 1:

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Principe 2:

Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme Operae Partners contribue, dans sa sphère d'influence, à promouvoir les droits de l'homme et veille à sensibiliser ses collaborateurs, clients, partenaires et fournisseurs.

Plus volontairement, Operae Partners a tenu à affirmer ses convictions en relayant les principes du Pacte Mondial sur son site internet : www.operaepartners.com et sur son blog https://blog.operaepartners.fr.

Bien qu'étant une PME, Operae Partners est fière de son implication dans des associations caritatives qui aident des personnes en situation de fragilité. L'entreprise est également toujours soucieuse de prendre en compte les demandes de ses collaborateurs suggérant des soutiens auprès d'associations.

Depuis janvier 2014, Operae Partners soutient avec Vision du Monde un projet d'exploitation avicole à Medina Diokoul au Sénégal. Ce ne sont pas moins de 30 poulaillers familiaux et 2 poulaillers communautaires qui y ont vu le jour, des succès en série attribuables en large part à l'engagement des femmes.



Renforcer les capacités des femmes pour le plus grand bien de la communauté

Des décennies d'expérience en matière de développement sur le continent africain ont permis de prendre conscience de la nature vertueuse du comportement des mères de famille. Celles-ci ont en effet bien souvent le réflexe de réinvestir dans leur foyer la majeure partie de leurs revenus, souvent à hauteur de 80%. Ainsi, miser sur les femmes en travaillant au développement de leurs capacités, c'est donner une chance à l'ensemble des personnes vivant sous le même toit, à commencer par les enfants, d'accéder à des niveaux plus élevés de bienêtre.

Dans le cadre du projet Operae Partners / Vision du Monde, le choix du village de Medina Diokoul s'est fondé sur une étude de terrain qui a permis de mettre en évidence l'existence d'un groupement de femmes particulièrement actif. Objectif affiché pour le projet avicole : que chaque membre du groupement devienne une avicultrice à part entière et possède, à terme, son propre poulailler. Pour ce faire, la stratégie employée par Vision du Monde a été celle du « passage de dons » : équiper un échantillon de foyers en sujets, des foyers qui s'engagent ensuite à transmettre à leur voisinage les sujets nés d'une première portée, et ainsi de suite. Cette démarche, garante de durabilité, a pour avantage d'être facilement reproductible et permet de garantir appropriation par les populations et véritable durabilité. Après la clôture du projet en mars 2015, Vision du Monde continue de venir en soutien des foyers qui, semaine après semaine, se lancent dans l'aviculture à Medina Diokoul. Cet appui intervient dans l'achat de petit matériel : abreuvoirs, mangeoires, grillage pour portes et trappes d'aération notamment. Aujourd'hui, Medina Diokoul est devenu une référence en matière d'aviculture et constitue un modèle de réussite pour les villages alentour où l'on a même commencé à assister à une appropriation du passage de dons s'étendant à l'ensemble des petits ruminants (béliers, moutons, chèvres, etc.) et offrant des résultats tout aussi probants que dans le cadre de notre projet avec Vision du Monde.







Projet 2014 / 2016 Medina Diakoul au Sénégal

S'approprier, réussir, transmettre : les clés d'un développement pérenne

La réussite d'un projet de développement est reconnaissable à quelques indicateurs clairs et notre projet est à cet égard un modèle. D'abord, la transmission effective de compétences adaptées à un besoin et la source d'inspiration que celle-ci représente pour les personnes initialement extérieures au projet en est un. La réussite d'un projet se mesure également aux résultats concrets et immédiatement atteints, à l'instar ici d'un accès des ménages à une source de revenus supplémentaire et à une alimentation plus riche et diversifiée pour tout le famille à chaque repas. Enfin, un projet qui réussit c'est aussi un projet que la communauté s'approprie, relayant elle-même son savoir-faire à d'autres, condition et preuve indéniable de durabilité. En effet, les femmes de Medina Diokoul sont celles qui, fortes des formations proposées dans le cadre du projet, assurent un véritable transfert de compétences à l'égard de communautés voisines.

Ce modèle de développement par l'aviculture a effectivement vocation à s'étendre aux villages environnants et l'Etat du Sénégal, à travers son Service technique de l'élevage, veille à ce que les bonnes pratiques héritées de l'engagement de Vision du Monde soient transmises dans les meilleures conditions. Parmi les femmes de Medina Diokoul, des progrès notables continuent d'être réalisés jour après jour. Certaines sont d'ores-et-déjà formées à la prévention des pathologies aviaires et ont entamé une tournée de vaccination des volailles dans les villages qui, de plus en plus nombreux, suivent dans les pas de notre projet.

En 2016, nouveau projet pour la construction de 3 écoles au Mali

Forte de sa première expérience avec Vision du Monde, Operae Partners a décidé en 2016 de soutenir à nouveau cette association pour la construction d'écoles au Mali (à Baoulé, à 130 Km de la capitale Bamako)

Nous allons donc participer à la construction de 3 salles de classe, 1 direction magasin et 3 blocs de deux latrines.



Normes internationales du travail

Comment ces principes sont mis en application chez Operae Partners?

Principe 3:

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4:

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire

Principe 5:

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Principe 6:

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession Operae Partners s'engage à respecter la réglementation sociale (droit du travail, conventions collectives, loi et textes réglementaires) qui lui est applicable sur le lieu de ses activités, et ce en conformité des conventions émises par l'Organisation Internationale du Travail. Cet engagement concerne en particulier l'âge minimum et le travail des enfants, la liberté syndicale, le droit d'organisation et de négociation collective, le travail forcé ou obligatoire, l'égalité de rémunération entre femmes et hommes, la non-discrimination dans l'emploi, le temps de travail ainsi que le salaire minimum.

A l'égard de ses salariés, le personnel d'Operae Partners est constitué sans discrimination, notamment de race, de couleur, de religion, d'âge, de sexe, d'orientation sexuelle, d'opinion politique, d'ascendance

nationale, d'origine sociale. Operae Partners entend fournir à ses collaborateurs les moyens et les conditions de travail favorables à leur épanouissement professionnel.

Operae Partners est attaché au dialogue social et le conduit avec sincérité et loyauté. Il constitue un gage de confiance dans la relation entretenue entre Operae Partners et ses collaborateurs.

Operae Partners respecte la vie privée de ses collaborateurs, et observe la neutralité à l'égard des opinions politiques, des croyances philosophiques ou religieuses.

Operae Partners s'engage à appliquer les bonnes pratiques sociales décrites dans chaque lieu où s'exerce son activité et à tout mettre en œuvre pour le faire appliquer par ses fournisseurs, sous-traitants et partenaires.

Operae Partners met en place un certain nombre d'actions visant à accompagner l'évolution de carrière des coachs dans un objectif d'épanouissement personnel, et de performance individuelle et collective :

- Formation et développement personnel qui permet aux coachs d'acquérir de nouvelles compétences et satisfaire leur besoin d'ouverture intellectuelle;
- Prise en considération des choix de chacun en termes de mission par la mise en place d'un transfert du savoir-faire au sein d'Operae Partners;
- Organisation de réunions hebdomadaires permettant aux coachs d'être en phase avec les projets et avec l'équipe.

Normes internationales du travail

Comment ces principes sont mis en application chez Operae Partners?



Operae Partners est une société qui cultive un véritable savoir-vivre et s'attache à la qualité de ses relations internes comme avec ses partenaires et ses clients.

Développer un climat de confiance, harmonieux, notamment prendre soin de l'environnement dans lequel il prend physiquement place, dans nos locaux, chez nos clients, dans nos déplacements.

Chez Operae Partners, nous avons compris que la qualité des prestations rendues à nos clients est une conséquence directe de la qualité des conditions de travail de nos coachs.

C'est pourquoi, en 2016, nous nous sommes installés dans de nouveaux locaux agréables, avec des bureaux de grande taille, bien éclairés, avec un espace cuisine et une terrasse permettant de partager déjeuners et échanges conviviaux.

Nos collaborateurs étant très souvent en déplacement, il est important pour nous qu'ils le fassent dans les meilleures conditions possibles. Pour éviter les TMS du fait de porter des sacs à dos, valises non adaptées ou autres, l'équipe a testé plusieurs modèles de valises pour trouver finalement la valise qui correspondait le plus aux critères attendus pour rendre un voyage moins difficile. Une fois le modèle trouvé, nous avons donné le feu vert à l'équipe pour que chacun achète sa valise avec sa carte bleue professionnelle.

Enfin, nous réalisons des réunions hebdomadaires de partage entre les coachs, ainsi que deux séminaires annuels durant lesquels nous faisons un point sur les compétences d'Operae Partners.

Formation / partage d'expériences



Master class «Flux Tiré»



Master class «Obeya»



Master class «Feuille de route d'un coach»

Régulièrement sont organisées des master class pour que nos collaborateurs puissent se former et assurer leur développement personnel. Cela leur permet ainsi d'acquérir de nouvelles compétences et de satisfaire leur besoin d'ouverture intellectuelle.

Environnement

Comment ces principes sont mis en application chez Operae Partners?

Principe 7:

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

Principe 8:

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe 9:

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement





Imprimante: Operae Partners s'est équipé d'une imprimante couleur Xerox ColorQube qui a la particularité d'être «écologique». En effet, nous utilisons des encres solides sans cartouche: moins d'éléments à fabriquer, pas de cartouches de toner vides à jeter ou à recycler et moins d'espace de stockage nécessaire par rapport aux périphériques laser comparables. Les imprimantes à encre solide produisent jusqu'à 90 % de déchets en moins pendant leur utilisation par rapport aux équipements laser comparables.

Recyclage du papier / des toners usagés / bouteilles et globelets en plastiques / canettes en métal / capsules nespresso : Nous avons mis en place des corbeilles dédiées pour chaque type de déchet. Elles sont collectées une fois par mois par notre fournisseur Cèdre Elise.

Recyclage des imprimantes et des ordinateurs: Le recyclage du matériel informatique est confié à la société Recyclage Ecocitoyen qui est un collectif national d'Etablissements Adaptés aux Travailleurs Handicapés spécialisé dans le Recyclage Responsable et Solidaire des Déchets Professionnels. Notre mission est de favoriser la réutilisation des matières et matériels dans le champ de la solidarité.

Recyclage des piles usagées: Nous avons mis en place une boite de collecte présente dans les locaux d'Operae Partners en libre accès afin de permettre à tout employé de la société d'y déposer ses piles usagées. Via une campagne interne de sensibilisation, Operae Partners a attiré l'attention de ses employés sur l'utilité de recycler ces éléments. Une fois collectées, les piles sont amenées au recyclage.

Recyclage des bouchons en plastique: l'un de nos collaborateurs a pris l'initiative de recycler les bouchons en plastique qui sont apportés ensuite à l'école élementaire de son fils. Cet engagement permet à l'association http://www.bouchonsdamour.com d'acquérir du matériel pour les personnes handicapées.

Environnement



Comment ces principes sont mis en application chez Operae Partners?

Sensibilisation des clients aux impacts de l'environnement de leurs consommations informatiques

Operae Partners va proposer une nouvelle offre de services à ses clients : le «dé-commissionnement» de leurs serveurs informatiques inutilisés. En effet, dans les grandes entreprises dotées d'un parc informatique important, il est fréquent que des serveurs continuent à fonctionner alors qu'ils n'ont plus d'utilité opérationnelle. Cela engendre - entre autres - des dépenses énergétiques inutiles. Avec cette nouvelle offre de service, Operae Partners va contribuer à la réduction effective des gaspillages énergétiques de ses clients.

Nos fournisseurs

Mise en place de bacs de tri sélectif



Operae Partners a fait le choix de valoriser le recyclage de nos déchets (papier de bureau, toners usagers / bouteilles et gobelets en plastiques / canettes en métal tout en participant à la création d'emplois solidaires. L'entreprise Cèdre Elise, Entreprise Adaptée, homologuée par la direction du Travail, dont le service exploitation est composé à plus de 80% par des travailleurs handicapés se charge de la collecte, du tri et du recyclage.







Nous avons choisi un imprimeur qui s'est également engagé dans le développement durable. En effet, les produits utilisés proviennent d'industries certifiées par les normes suivantes : PEFC (Promouvoir la gestion durable de la forêt), Imprim'Vert ou encore ISO 14001.

Entreprise de nettoyage









Notre entreprise de nettoyage utilise uniquement des produits d'entretien de la marque Ecoreflex qui présente un profil environnemental très favorable (test OCDE 201 et 202) contenant des composants respectueux de l'environnement (critères Eco'Reflex).

Matériels informatiques



Le choix de nos équipements informatiques se fait automatiquement selon des critères environnementaux en privilégiant la classe d'efficience énergétique A+ de manière systématique. Le choix du label «Energy Star» permet également de certifier le haut rendement énergétique permettant ainsi de réduire la consommation électrique et de contribuer à la protection de l'environnement. Nous utilisons pour notre imprimante XEROX ColorQube 8880 des bâtonnets d'encre solide qui nous aide à créer jusqu'à 90 % de déchets en moins, à réduire la consommation énergétique sur la durée du cycle de vie et à générer un bilan de CO2 inférieur par rapport aux imprimantes laser comparables. L'indicateur de pilote d'impression facile à utiliser nous permet de choisir les paramètres d'impression les plus respectueux de l'environnement.

Formation des collaborateurs

Un affichage dédié à l'environnement au sein d'Operae Partners a été mis en place pour rappeler à chaque collaborateur ce que nous attendons d'eux en matière d'environnement. Vous trouverez le descriptif de cet affichage en page 12.

Ces informations figurent également sur le livret d'accueil distribué aux nouveaux collaborateurs d'Operae Partners.

Affichage dans nos bureaux de Paris





Avec 7 milliards d'individus, la pression exercée sur notre planète est chaque jour plus forte. Dans ces conditions, il est essentiel d'avoir une gestion raisonnée des ressources, qu'il s'agisse de l'énergie ou des matières premières. Cette responsabilité s'applique aussi à une entreprise telle qu'Operae Partners et nous souhaitons l'articuler autour d'un certain nombre d'éco gestes impliquant tous les salariés d'Operae Partners.



RECYCLAGE

Souhaitant trouver une solution écologique, citoyenne et économique, Operae Partners a décidé en janvier 2016, de mettre à votre disposition des corbeilles Elise spécifiques, véritables alliées pratiques et écologiques.

Le recyclage du papier : vous disposez dans chaque espace de travail de corbeilles pour récolter le papier qui sera ensuite recyclé par la société Elise Cèdre. Simple d'utilisation, cette corbeille accepte toutes les sortes de papiers et permet à l'entreprise de bénéficier d'un outil pratique pour mieux recycler. Grâce à son format, la corbeille optimise les volumes encombrés en recevant les papiers à plat. Elle suppose donc moins de sacs de ramassage à remplir, moins de conteneurs à envoyer au recyclage, moins de transports énergivores et polluants.

Les cartouches usagées doivent être déposées dans la corbeille Elise Cèdre mis à votre disposition dans le local «Impressions» afin qu'elles soient recyclées.

Le recyclage de bouteilles et de gobelets en plastiques : vous disposez dans la cuisine de deux corbeilles dédiées pour récolter les bouteilles et les gobelets en plastique.

Le recyclage des canettes en métal : vous trouverez également dans la cuisine une corbeille dédiée pour récolter les canettes en métal.

Les capsules Nespresso : un bac est à votre disposition à côté de la machine pour recycler les capsules. Lors de la venue du livreur Nespresso, merci de bien vouloir penser à lui remettre le sac avec les capsules usagées.

Piles usagées : un bac est à votre disposition dans le bureau de Florence / Aleksandra / Emmanuelle afin que les piles soient recyclées.



IMPRESSIONS

Préférence du support électronique au support papier.

Favoriser les impressions sur la Xerox ColorQube 8880 qui est une imprimante écologique.

Préférer les impressions recto-verso, si possible plusieurs pages par feuille.

Privilégier l'impression en noir et blanc.

Imprimer au verso des pages déjà imprimées ou utiliser les feuilles imprimées comme papier brouillon. (Aleksandra les utilise par exemple pour vos notes de frais).



DEPLACEMENTS / ECO CONDUITE

Je limite les petits trajets urbains motorisés. Je prends les transports en commun quand je peux, ou j'y vais à vélo ou à pied.

J'opte le plus souvent possible pour le covoiturage : aller au travail, partir loin, je ne suis pas seul et je partage les

Si je prends la voiture, je vérifie la pression de mes pneus au moins tous les deux mois. Rouler sous gonflé, c'est dangereux et ça consomme plus : un sous gonflage de 0,5 bar, c'est 2,4 % de consommation supplémentaire, soit 33 € et 58 kg de CO2 par an.

Je vérifie régulièrement le bon état de mon véhicule. Un véhicule mal entretenu peut entraîner une surconsommation de carburant pouvant aller jusqu'à 25 %.

Je ne charge pas trop ma voiture : 100 kg de plus c'est 5 % de plus de consommation de carburant. Préférer un coffre de toit à une galerie et les enlever après utilisation car, même à vide, ils font consommer de 10 % à 15 % de plus.

J'adopte une conduite souple. Démarrer en douceur et anticiper les ralentissements en utilisant le frein moteur plutôt que la pédale de frein. Une conduite agressive en ville peut augmenter la consommation jusqu'à 40 %, soit 4 € de dépenses inutiles et 7 kg de CO2 pour 100

Je réduis ma vitesse. Réduire de 10 km/h sa vitesse sur autoroute : c'est jusqu'à 5 litres de carburant économisés, soit 7 € et près de 12 kg de CO2 sur 500 km.



ELECTRICITE

Assurez vous en quittant une pièce vide que la lumière est éteinte.

Profitez de la lumière naturelle quand cela est possible.

Aérez plutôt que de mettre la climatisation.

Eteignez les postes informatiques et les imprimantes durant la

Favorisez l'achat de matériel comprenant un label énergétique.

VAISSELLE



Nous vous encourageons à utiliser la vaisselle lavable plutôt que la vaisselle jetable afin de faire un geste supplémentaire pour l'environnement.

Mieux vaut laver au lave-vaisselle qu'à la main. En effet, contrairement aux idées reçues, utiliser le lave-vaisselle consomme moins d'eau, d'électricité et de lessive.

















Lutte contre la corruption

Principe 10:

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin. La corruption - que l'on définit comme «l'abus de pouvoir que l'on vous a confié à des fins d'enrichissement personnel» - peut prendre différentes formes, depuis des manifestations d'influence mineures jusqu'à la corruption institutionnalisée.

La corruption - que l'on définit comme «l'abus de pouvoir que l'on vous a confié à des fins d'enrichissement personnel» - peut prendre différentes formes, depuis des manifestations d'influence mineures jusqu'à la corruption institutionnalisée.

La corruption met en danger la réputation d'une entreprise, et accroît les risques juridiques, financiers et autres.

L'OCDE définit l'»extorsion» de la manière suivante : le recours à des pots-de-vin consiste à demander le versement d'une commission occulte ou à conduire un tiers à corrompre quelqu'un. Cela devient de l'extorsion lorsque l'intégrité personnelle ou la vie des acteurs concernés sont menacées».

Quant à la «corruption», elle est définie comme suit par l'organisation «Transparency International»: «Offre ou acceptation d'un cadeau, d'un prêt, d'honoraires, de récompenses ou autres avantages, dans le but de conduire telle ou telle personne à une pratique malhonnête ou illicite, ou encore à une rupture du contrat moral, dans l'entreprise concernée».

Comment ces principes sont mis en application chez Operae Partners?

Nous appliquons à la lettre la réglementation européenne en termes de lutte contre la corruption, de conflits d'intérêt, de délits d'initiés, de passages d'ordres inappropriés et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Operae Partners n'a jamais eu à faire face à des cas de corruption au sein de la société ni à d'éventuel risque de corruption. Dans ce cas, la question serait traitée immédiatement avec le plus grand sérieux.

Nous appliquons une politique stricte sur les notes de frais concernant les invitations d'externes :

- 30 euros maximum en situation normale,
- 70 euros si cas particulier.

Les cadeaux de fin d'année sont limités à 20 euros (ceci est une attention et non de la corruption) : par exemple livres, boules de Noël de l'Unicef.